

## Compte-rendu : Comité Directeur du 23 avril 2020 en visioconférence

Date de création	25 avril 2020
Auteur	Olivier Modat
Approbateur	Michel Ménager

### Ordre du jour :

- 1 – Point RH
- 2 – Calendrier
- 3 – Inscriptions des équipes pour la nouvelle saison
- 4 – Décisions prises par le bureau exécutif du 10 avril 2020
- 5 – Règlement « Challenge Harmonie Mutuelle saison » 2020-2021
- 6 – Violences sexuelles
- 7 – Ligue – Visioconférence

**Présents :** M. MENAGER, A. PIRON, M. VIGNERON, N. CHARBONNEAU, G. TESSIER, O. MODAT

## **1 – Point RH :**

- En attente mi-juin pour faire passer la pratique pour validation du CQP de Jason
- Une journée 20 juin pour les stagiaires EF

## **2 - Calendrier :**

**Lundi 31 Août dernier comité directeur de l'ancienne équipe.** Nous pourrions l'avancer à 19h jusqu'à 20h00 - 20h30 max et je souhaiterais inviter la nouvelle équipe (en tant qu'invitée seulement) pour le budget prévisionnel notamment. Après notre réunion je souhaiterais que les 2 équipes partagent un moment de convivialité autour d'un buffet froid à la maison des sports

**Vendredi 04 Septembre notre AG au Mans Sarthe TT** accord du club

Nous ferons une visite de la salle pour la préparation de cette AG vers la mi-juin si possible

**Lundi 07 septembre 1er comité directeur de la nouvelle équipe** pour la mise en place du comité directeur et Préparation réunion de rentrée

**Lundi 14 Septembre réunion de rentrée à St-Pavace**

**Jeudi 10 septembre 2020 soirée mérite**

## **3 - Inscriptions des équipes pour la nouvelle saison**

L'engagement des équipes pour le championnat seniors devra se faire pour lundi 31 août dernier délai par retour de mail

L'engagement des équipes vétérans et D5 se fera pour le 16 septembre dernier délai (vous pourrez ramener vos inscriptions le jour de la réunion rentrée)

## **4 - Décisions prises par le bureau exécutif du 10 avril 2020**

**Championnat par équipes (toutes divisions)** sans possibilité de dérogation

- Pas de classement des équipes dans la poule au titre de la phase 2 (championnat de deux phases) ou à l'issue des rencontres aller-retour (championnat d'une phase) ;
- Pas de montée en division supérieure ;
- Pas de descente en division inférieure ;
- Pas d'attribution de titre à l'issue de la phase 2 (championnat de deux phases) ou à l'issue des rencontres aller-retour (championnat d'une phase) ;
- Constitution des divisions pour la phase 1 de la saison 2020-2021 avec les équipes qualifiées pour la phase 2 de la saison 2019-2020, sous réserve qu'elles se réengagent au titre de la saison 2020-2021.

Championnat par équipes par équipes (pré-nationales, régionales, pré-régionales et départementales) Les poules de la phase 1 de la saison 2020-2021 peuvent (choix de la commission sportive de l'échelon considéré) :

- Soit être refaites sur le même principe que pour les divisions nationales ;
- Soit être identiques à celles de la phase 2 de la saison 2019-2020 ; dans ce cas, toutes les rencontres devront être jouées et la numérotation dans la poule pourra être adaptée.

Le comité valide cette proposition : Soit être identiques à celles de la phase 2 de la saison 2019-2020 ; dans ce cas, toutes les rencontres devront être jouées et la numérotation dans la poule pourra être adaptée.

Dans le cas où le confinement serait levé à des dates différentes d'une région à l'autre, chaque instance, pour relancer l'activité pongiste dans les clubs et son territoire, pourra organiser des manifestations. Ces décisions sont prises en fonction des éléments portés à la connaissance du Bureau exécutif à la date de la réunion et elles pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## **5 - Règlement Challenge "Harmonie Mutuelle "saison 2020-2021**

Pas de double car on allongerait trop le temps de cette compétition qui se joue le jeudi soir. La possibilité de faire une entente entre clubs est validé pour la saison prochaine ; une seule par club pour commencer ce serait un premier pas et on verrait si cette possibilité nous amène à plus d'équipes la saison prochaine.

Michel Vigneron modifie le règlement de cette compétition.

Refaire de la communication directement vers les licenciés en loisirs juniors et seniors et vétérans en début septembre, envoi de l'affiche vers les clubs et messages sur facebook pour attirer plus de participants.

## **6 - Violences sexuelles : Roxana Maracineanu veut systématiser le contrôle de l'honorabilité des bénévoles dans les associations sportives**

Le Ministère réfléchit à une plateforme de vérification qui soit transparente au niveau du club, du comité départemental et de la Ligue. Le lien avec le Ministère se fera au niveau de la fédération.

Dans un premier temps cela se fera par une transmission manuelle de fichier entre la fédération et le MJS, pour la liste des personnes à contrôler. Pour que le contrôle puisse se faire sans risque d'homonymie, il faut la date de naissance (on a déjà l'info), le lieu de naissance (le champ existe mais n'est pas rempli), le pays de naissance (on a l'info) et le nom de naissance (le champ n'existe pas) en sus du prénom et du nom que nous avons déjà.

**En résumé, pour faire le contrôle il va falloir que l'ensemble des clubs saisissent pour chaque licencié le lieu de naissance et le nom de naissance en plus d'aujourd'hui. Si cette information n'existe pas, le contrôle ne pourra pas techniquement se faire.**

Dans un deuxième temps une procédure automatisée pourra se mettre en place au niveau fédéral, entre la FFTT et le ministère de la justice, qui fera en sorte qu'à chaque création de nouvelle licence et ou de renouvellement le contrôle puisse se faire avec un retour d'information « non motivé » (positif ou négatif). Si le retour est positif, il n'y a pas de problèmes, si le retour est négatif il faudra l'indiquer à la personne concernée et il faudra vérifier si c'est une erreur ou pas.

## **7 – Ligue – Visioconférence**

### **Invitation à un échange en visio conférence pour les dirigeants "Maintenir l'engagement des pratiquants à la sortie du confinement"**

L'épidémie et le confinement ont interrompu toute notre activité sportive. Très rapidement certains clubs se sont préoccupés de maintenir un lien avec les pratiquants.

Mais des questions se posent sur la suite : Comment organiser la reprise de l'activité ? Est-ce qu'on ne risque pas d'avoir perdu un certain nombre de nos pratiquants ?

C'est autour de ce sujet sur la manière de remobiliser les joueuses et joueurs dans les clubs que la Ligue vous propose de participer à un échange en visio conférence.

1er rendez-vous : **lundi 27 avril de 18h00 à 19h15**

**Thierry Nauleau (@nauleausport)**, consultant, expert des associations sportives, répondra à vos questions. Venez partager vos interrogations, vos idées, vos expériences, en nous rejoignant.

**Inscrivez-vous par mail pour recevoir le lien de connexion à [g.charrier@pdltt.org](mailto:g.charrier@pdltt.org) et posez déjà vos questions.**

Une suite est déjà prévue : jeudi 30 avril (même heure et mêmes conditions d'organisation)

**Prochaine Visio conférence le 30 avril 2020 à 10h00**

Bon confinement à vous tous

Michel